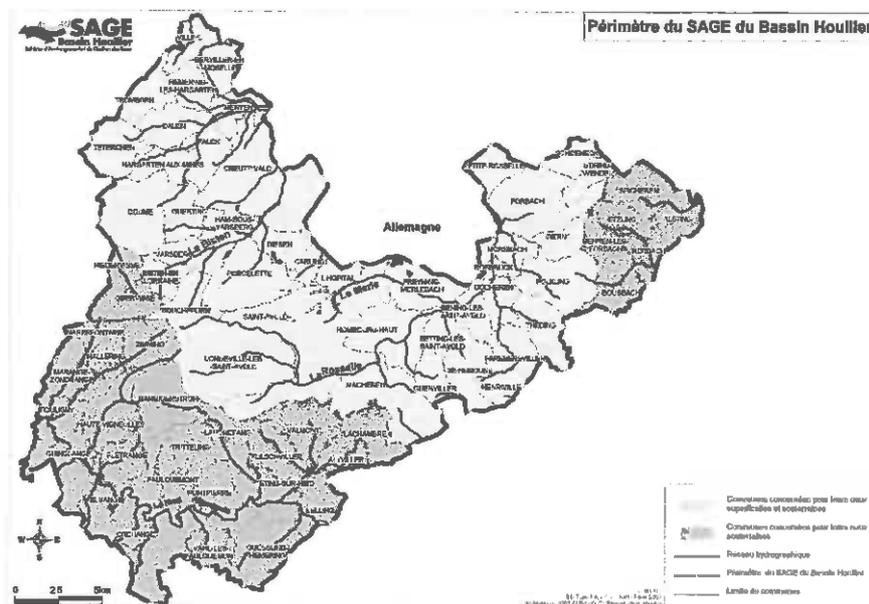


RAPPORT ANNUEL ANNEE 2015

Ce rapport est établi conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement. Adopté en séance plénière, il est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.



L'arrêté n° 2008-DDAF/3-77 du 4 avril 2008 fixe le périmètre du SAGE du Bassin Houiller. La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté n° 2008-DEDD/3-129 du 1^{er} Août 2008.

En raison des diverses élections et modifications des services de l'Etat, une demande de mise à jour de l'arrêté de constitution de la CLE a été demandé au Préfet en Août 2012. L'arrêté de modification est paru le 10 avril 2013.

Les mandats des membres de la CLE ont pris fin le 1^{er} août 2014.

L'arrêté 2015-DLP/BUPE n°111 du 3 mars 2015 a permis le renouvellement des membres de la Commission Locale de l'Eau. Sa composition est passée de 36 à 35 membres du fait de la fusion de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt avec la Direction Départementale de l'Equipement. Après les élections cantonales de mars, l'arrêté 2015-DLP/BUPE n°154 a permis de désigner le nouveau représentant du département de la Moselle.

SOMMAIRE

1. Animation de la CLE	2
➤ Préparation technique et administrative des réunions	2
➤ Fonctionnement de la CLE	3
➤ Divers.....	3
2. Animation du bureau	4
3. Elaboration du SAGE	4
➤ Rédaction du projet de SAGE	4
➤ Suivi administratif et fonctions support :	5
Gestion des marchés et des subventions	5
➤ Consultation administrative	5
➤ Concertation et organisation pour faire émerger une structure porteuse	6
4. Communication	6
➤ Animation dans le cadre de l'élaboration du SAGE	6
➤ Mise à jour des sites internet.....	7

1. Animation de la CLE

➤ Préparation technique et administrative des réunions

Ce chapitre comporte les activités de préparation (rédaction et relecture des documents envoyés et présentés lors des réunions...) ainsi que l'organisation matérielle (contacts pour convenir d'une date, d'une salle, envoi des convocations et documents) et les suites des réunions (rédaction des compte-rendus, délibérations, articles de presse etc).

✚ 24 avril 2015 – REUNION DE PREPARATION AVEC LE SOUS-PREFET

Le Code de l'Environnement prévoit que la CLE est installée par le Préfet. Cette réunion avait pour objet de présenter au Sous-Préfet de Forbach-Boulay les éléments lui permettant d'organiser et d'animer la réunion d'installation de la CLE. De nombreux échanges avec les services de la sous-préfecture ont eu lieu pour organiser cette séance dans de bonnes conditions.

✚ 9 juin 2015 – CLE : INSTALLATION DE LA NOUVELLE CLE

L'ordre du jour de cette réunion a été le suivant :

Point n°1 : Présentation de l'ordre du jour

Point n°2 : Installation de la CLE : Election du ou de la Président (e) de la CLE, Adoption des règles de fonctionnement, Election des Vice-Présidents, Désignation des membres du bureau

Pont n°3 : Validation du Procès Verbal de la CLE du 6 septembre 2013, Validation des rapports d'activités 2013 et 2014

Point n°4 : Présentation du SAGE Bassin Houiller

Monsieur Jean-Bernard MARTIN, Président du Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle, Maire de COCHEREN, a été élu Président de la CLE du SAGE Bassin Houiller.

La délibération 01-2015 est en ligne sur le site gest'eau.

✚ 22 septembre 2015 – CLE : VALIDATION DU PROJET DE SAGE

L'ordre du jour de cette réunion a été le suivant :

Point n°1 : Présentation de l'ordre du jour

Point n°2 : Adoption du Procès-verbal de la réunion de CLE du mardi 9 juin 2015

Pont n°3 : Présentation des documents du dossier d'enquête publique du SAGE Bassin Houiller

Point n°4 : Adoption du projet de SAGE, du rapport environnemental et des documents annexes du dossier d'enquête

Point n°5 : Prochaines échéances

A cette réunion, participaient Maître Paillat et Monsieur Jolivet du bureau d'études ACTEON pour répondre aux questions juridiques ou techniques des membres de la CLE.

Le projet de SAGE a été adopté à l'unanimité sous réserve des modifications portées au compte-rendu de la réunion.

La délibération 02-2015 est en ligne sur le site gest'eau.

➤ **Fonctionnement de la CLE**

✚ Renouvellement de la CLE

L'animatrice a eu de nombreux échanges et interventions auprès de différentes instances pour faire émerger le projet d'arrêté de renouvellement paru en mars 2015 et son arrêté modificatif suite aux élections départementales.

Suite à la désignation des nouveaux membres, les documents permettant l'organisation des réunions de CLE ont été mis à jour (adresses postales et courriels...)

✚ Refonte des règles de fonctionnement de la CLE

Il s'agissait ici de modifier la rédaction des règles de fonctionnement pour une adoption en CLE.

✚ Election d'un nouveau Président de CLE

Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour évoquer et mettre en place une nouvelle organisation de travail satisfaisante.

➤ **Divers**

L'animatrice du SAGE a participé à des réunions permettant les échanges d'expériences et d'informations. D'autres agents au sein de la Direction de rattachement de l'animatrice sont intervenus dans la rédaction du projet de SAGE et ont été mis à contribution de façon substantielle.

✚ 12 mai 2015 :

Réunion des animateurs du SAGE du bassin Rhin-Meuse organisée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

L'ordre du jour était le suivant :

Tour de table : avancement, actualités des SAGE Bassin Rhin Meuse

Points d'information générale (SDAGE, PGRI, révision du 10^{ème} programme, groupe de travail national SAGE, actualités réglementaires : GEMAPI, loi NOTRe, loi biodiversité...)

Label SAGE

Retours d'expérience et débats

✚ 9 juin 2015 : club régional zones humides (Pont à Mousson)

L'animatrice a été représentée à cette réunion par une tierce personne. Le matin, les sujets suivants ont été abordés: informations générales, guide zones humides et urbanisme, Schéma Régional de la Continuité Ecologique (SRCE) de Lorraine et un exemple de mesures compensatoires.

Une présentation des thèmes flore et pédologie a eu lieu sur le terrain l'après-midi.

✚ 28 septembre 2015 :

Réunion des animateurs du SAGE du bassin Rhin-Meuse organisée par les animateurs du SAGE de la Largues en Alsace. L'animatrice n'a pas pu s'y rendre.

✚ 10 novembre 2015 :

Réunion des Présidents de CLE du SAGE du bassin Rhin-Meuse organisée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

✚ 4 décembre 2015 :

Réunion à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour finaliser le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT) qui programme les actions concrètes à réaliser pour mettre en oeuvre le programme de mesures et atteindre ainsi les objectifs fixés dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

✚ 17 décembre 2015 :

Matinée d'information organisée par la DREAL Lorraine sur la nouvelle procédure d'autorisation loi sur l'eau.

Dans le cadre de la modernisation du droit à l'environnement et des chantiers de simplification, le gouvernement a décidé d'expérimenter le principe d'une autorisation environnementale unique pour les projets soumis à la loi sur l'eau.

✚ Suivi de l'avancement du SAGE Bassin Ferrifère

Afin de tirer profit de l'expérience de ce projet similaire en Lorraine, la proximité géographique des animateurs a permis à l'animatrice du SAGE Bassin Houiller de capitaliser des connaissances lors des réunions de CLE du SAGE Bassin Ferrifère.

Une rencontre avec les 2 animateurs du SAGE Bassin Ferrifère en juillet 2015 a permis de faire le point pour organiser les phases de consultation.

2. Animation du bureau

En l'absence de gouvernance sur une grande partie de la période, cette mission a consisté à répondre aux sollicitations lorsque cela était possible (par exemple demande de renseignements sur les zones humides existantes sur le territoire du SAGE, sur l'avancement du SAGE, courriers d'excuses, centralisation des courriers reçus dont le traitement pouvait être différé etc).

Des analyses de dossiers transmis à la CLE pour avis ou observations ont été préparées pour les membres de la CLE. Peuvent être cités les dossiers de consultation du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, les projets EGL de recherches d'hydrocarbures, le projet d'unité de production de résines C4 de TOTAL Petrochemicals, le dossier de renaturation et lutte contre les inondations des cours d'eau du bassin versant de la Bisten.

✚ 15 septembre 2015 : réunion d'installation du nouveau bureau

L'ordre du jour de cette réunion a été le suivant :

Point n°1 : Fonctionnement du bureau (transmission des informations, etc)

Point n°2 : Projet EGL

Pont n°3 : Présentation des outils de communication du SAGE Bassin Houiller

Point n°4 : Présentation du déroulé de la réunion de CLE du 2 septembre 2015

Point n°5 : Points divers

Un compte-rendu a été rédigé.

3. Elaboration du SAGE

> Rédaction du projet de SAGE

Cette tâche comprend les nombreuses relectures et modifications des documents rédigés dans le cadre du projet de SAGE, à savoir : évaluation environnementale et ses annexes, PAGD et règlement,

rapport de présentation de l'enquête publique.... Cette expertise a mobilisé différents agents spécialisés dans différentes thématiques (zones humides, urbanisme, rédaction etc.).

De nombreux échanges ont eu lieu avec les partenaires institutionnels et les prestataires de marchés pour finaliser la rédaction du projet de SAGE.

Le rapport de présentation a fait l'objet d'une traduction en allemand.

➤ **Suivi administratif et fonctions support :**

Gestion des marchés et des subventions

Cette activité a été chronophage du fait de la fin de la 2^e période 2011-2014 de financement de l'animation du SAGE Bassin Houiller. De nombreux échanges avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ont eu lieu pour finaliser le dossier de demande de subvention pour la période 2014-2017.

Par ailleurs, l'avancement des marchés signés pour l'élaboration du SAGE a permis de :

- Solder le marché de l'évaluation environnementale (Atelier des Territoires),
- Solder la partie forfaitaire du marché assistance juridique (Maître Paillat Conti Bory),
- Payer à plus de 80% le marché de rédaction du PAGD et règlement (ACTEON-ANTEA-ARTELIA).

Cette phase a dû faire l'objet de paiements et de nombreuses démarches administratives tant pour le paiement des marchés (report de crédits de paiement, mandatement de facture, élaboration de certificats, suivi budgétaire etc) que pour la demande des subventions afférentes (production des documents exigés...).

L'état du versement des subventions sur la période est le suivant :

Intitulé	Région Lorraine	Agence de l'Eau Rhin Meuse
Animation SAGE Période 2011-2014	Solde versé : 8 561,36 €	Solde versé : 26 940,03 €
Evaluation environnementale	Solde versé : 3 552,60 €	Solde versé : 8 881,51 €
Assistance juridique	Solde versé : 3 640 €	Aide encore en cours
Rédaction du PAGD	Acompte versé : 14 941,90 € Aide encore en cours	Aide encore en cours
Animation SAGE Période 2014-2017	Aide accordée le 2/10/2015	1 ^{er} acompte versé : 17 600 €

Subventions soldées

Subventions en cours de validité

➤ **Consultation administrative**

Le projet de SAGE a fait l'objet d'une validation technique lors du COPIL du 25 novembre 2014 mais sa validation par la CLE n'a pas pu aboutir avant septembre 2015 du fait des contraintes administratives liées au renouvellement de la CLE.

La consultation administrative a démarré le 2 novembre 2015 après modifications des documents suite à la réunion de CLE du 22 septembre 2015.

Au total, 109 organismes publics ont été consultés.

Parmi ces organismes publics :

- 72 communes
- 28 groupements intercommunaux en charge du domaine de l'eau et des milieux aquatiques et de l'urbanisme,
- Le Département de la Moselle et le Conseil Régional de Lorraine,
- Les chambres consulaires,
- Le comité de bassin, le Comité de Gestion des POissons Migrateurs (COGEPOMI),
- Le préfet de Moselle, responsable de la procédure d'élaboration,
- Le Préfet de Moselle a consulté l'Allemagne, état limitrophe du périmètre du SAGE,
- L'autorité environnementale.

➤ **Concertation et organisation pour faire émerger une structure porteuse**

La gouvernance n'ayant été mise en place que début juin 2015, quelques échanges seulement ont été consacrés à cette mission (avec le SCoT du Val de Rosselle suite à la réunion du 11 septembre 2014, avec des sollicitations extérieures pour avoir des renseignements).

Immédiatement après la réunion de CLE du 22 septembre 2015 qui a permis de valider un projet de SAGE, un rendez-vous a été fixé pour que des démarches soient engagées pour faire avancer cette action.

📅 24 novembre 2015 : rencontre entre les Présidents du Syndicat Mixte du Val de Rosselle et de la CLE du SAGE Bassin Houiller

Cette réunion a permis de valider des étapes et un calendrier pour que le Syndicat Mixte se positionne comme structure porteuse pour la mise en œuvre du SAGE à compter de mi-2017. Le planning est le suivant :

- Début 2016 : Modification des statuts du syndicat pour prendre la compétence « mise en œuvre du SAGE »,
- En 2016 : Consultation des communes avec proposition d'une convention pour les communes/EPCI non membres du SCoT,
- Fin 2016 : délibération du SCoT pour prendre la compétence.

4. **Communication**

➤ **Animation dans le cadre de l'élaboration du SAGE**

📅 20 septembre 2015 – VISITE DU SITE INDUSTRIEL ARKEMA

Le président de la CLE a invité les membres de la commission à venir visiter le site industriel de la société ARKEMA (plateforme de CARLING-SAINT AVOLD), suivi d'un zoom sur la gestion des rejets aqueux avec la visite de la Station de Traitement Final.



La plateforme (environ 300 salariés) regroupe aujourd'hui:

- o le centre de Recherche et Procédés Acryliques
- o les unités de production d'acide acrylique et de monomères acryliques
- o une usine d'Altugas International

Le Centre de Recherche et Procédés Acryliques est un pôle d'excellence au service des clients et des activités acryliques d'Arkema en Europe et dans le monde. Acide acrylique, monomères acryliques et superabsorbants produits à Carling/Saint-Avold sont les composants essentiels et performants de nombreux objets du quotidien.

La visite a été complétée par une rapide présentation de l'objectif général du SAGE : réduire les pollutions liées aux activités industrielles, artisanales et commerciales inscrit au PAGD dans l'enjeu B – Améliorer la qualité des ressources en eau.

Cette visite a fait l'objet d'un communiqué de presse.

➤ Mise à jour des sites internet

Des pages internet consacrées au SAGE du Bassin Houiller sont disponibles à l'adresse suivante : www.moselle.fr, dans la rubrique Vivre la Moselle \ Eau\SAGE du Bassin Houiller.



Le site a été régulièrement mis à jour et reconfiguré.

Les études validées du SAGE et les arrêtés figurent sur le site gesteau : www.gesteau.eaufrance.fr.

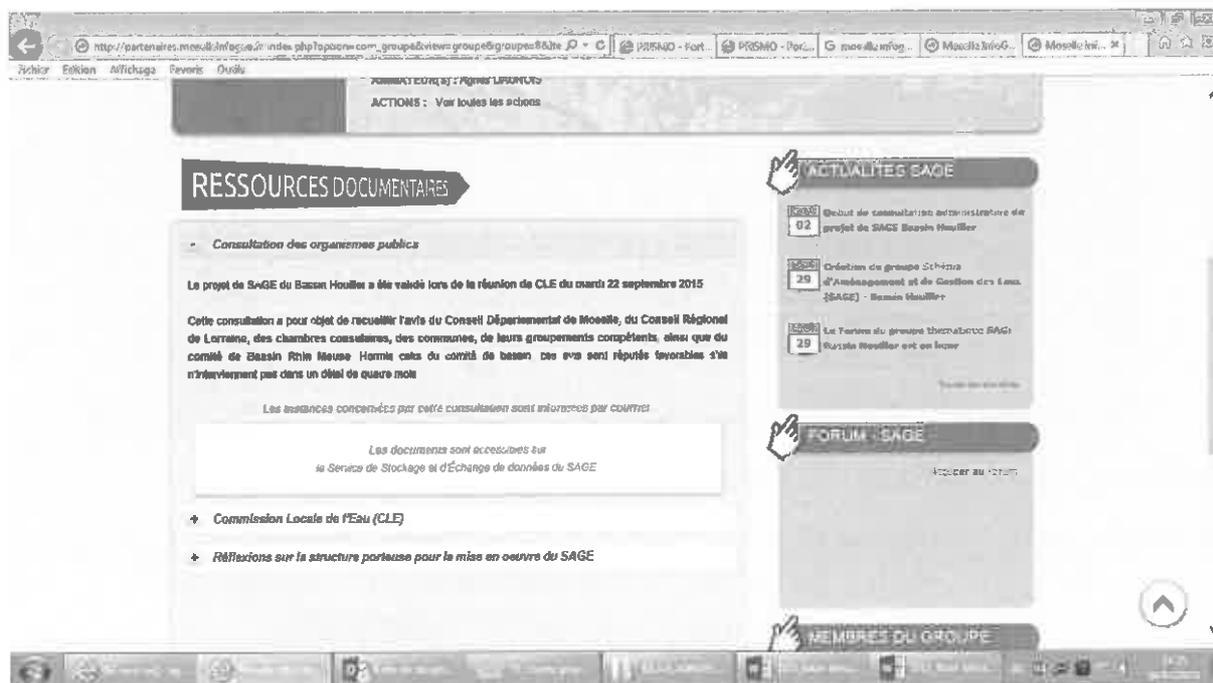


Le site du SAGE a aussi été référencé sur le site REPERES-DD (adresse : www.reperes-dd.org): REPERES-DD, pour REssources Partagées en Éducation Relative à l'Environnement et à la Solidarité pour un Développement Durable, est le portail collaboratif des acteurs lorrains de l'EEDD. Ce portail recense les ressources et données pédagogiques en matière d'Éducation à l'Environnement, au Développement Durable (EEDD) et aux Solidarités proposées par les établissements publics, services de l'État, collectivités et associations de Lorraine.

Ainsi, le site est alimenté par les différents acteurs de l'EEDD et de l'éducation aux Solidarités et est ouvert à toute personne intéressée par l'EEDD lorraine. Il vise à mettre en relation porteurs de ressources et porteurs de projets, et permet de rendre visible et accessible l'ensemble des informations mises à disposition par les membres du dispositif. On y trouve tout type de ressources (vidéos, jeux, livres, expositions, malles pédagogiques, projets de territoires, retours d'expériences, compétences, sites d'intérêt pédagogique, etc.) mais également des actualités sur l'EEDD et les actions de solidarités en région et de nombreux contacts afin de mener à bien des projets en EEDD et en éducation aux solidarités.

Ce nouveau point d'entrée permet de répondre à l'un des enjeux du SDAGE 2016-2021 : Orientation T6-O3.1 : « Informer, sensibiliser et éduquer le public, notamment les plus jeunes, aux questions liées à l'eau et à l'atténuation et l'adaptation vis-à-vis du changement climatique. »

Enfin, une **plateforme collaborative** à partir du portail <http://partenaires.moselleinfogeo.fr/> a été construite. Ce site internet vise à centraliser tous les outils liés à la conduite du projet d'élaboration de SAGE, la gestion des connaissances et le fonctionnement de la CLE et les rend accessibles à tous les acteurs. Ce site facilitera la transmission des informations à la structure porteuse qui sera chargée de la mise en œuvre du SAGE.



Cette plate-forme évolutive pourra intégrer les fonctionnalités suivantes :

- une base de connaissance structurée comprenant des guides ou méthodes de travail en groupe, pour améliorer la communication, la production, la coordination ;
- un système de partage de ressources et de fichiers,
- des outils de type forum, pages de discussions,
- un annuaire des profils des utilisateurs;
- un calendrier ;
- un système d'archive collective, et de pages personnelles ;
- un outil listant les tâches réalisées et à réaliser ;
- des outils complémentaires (en fonction de l'utilisation qui sera faite.)

